



Union des Commerçants et des Artisans d'Arzon

CR de Réunion de bureau du 15 Avril 2021

LIEU : Bric--Habitat 9h00

1. **Marché du Lundi Matin.**

Lundi dernier nous avons fait un sondage concernant le maintien du marché sur le Port du Crouesty. À l'unanimité les commerçants non sédentaires ont décidé de ne pas revenir et ce jusqu'à la fin du confinement. Nous vous tiendrons informés de la date de reprise. La facturation se fera sur 18 marchés au lieu de 20 sur la saison.

Gratuit pour les deux marchés d'avril.

2. **Réunion Avec Arzon Événement**

Petit compte rendu de la réunion qui a eu lieu à la maison des associations hier avec Arzon événements, Martial CROWIN, Claude GOUPIL, Hervé DESPATURE et moi-même.

Après une brève présentation du nouveau président, nous sommes rentrés dans le vif du sujet : les activités sur Arzon cet été. Il y a de fortes probabilités pour que les activités du mois de juin - matins gourmands et soirée marinière - soient annulées pour des raisons sanitaires.

Concernant les concerts et place aux mêmes, ils auront lieu dans un espace clos près de la capitainerie avec deux sessions : 19h et 21h pour les concerts et place aux mêmes commencera toujours à 21h.

Pour les concerts Arzon événements adapte les styles en fonction des règles sanitaires qui sont : spectateurs assis et 1 m autour de chaque personne.

Cette année il n'y aura pas de concert à Port-Navalo sauf celui du 15 août qui reste à définir.

Concernant le 14 juillet sur le port du Crouesty, il n'y aura pas de concert et pas de feux d'artifice (sauf modification de la réglementation) en revanche une mise en lumières du port sera effectuée dans le même esprit que l'année dernière. La darse de la maison du port et celle de la capitainerie seront éclairées à partir de 23h avec des jeux de lumières et un peu de musique.

Les artistes au chapeau qui font leur spectacle le soir sur le port du Crouesty seront autorisés sous conditions spéciales de respect des règles sanitaires.

À chaque fois qu'un artiste sera validé par Arzon événements, nous recevrons un mail avec cette autorisation, ainsi nous pourrons contrôler la légitimité de ces spectacles.



Union des Commerçants et des Artisans d'Arzon

CR de Réunion de bureau du 15 Avril 2021

LIEU : Bric--Habitat 9h00

3. **Autorisation terrasse covid-19**

Suite à la demande faite à la mairie pour l'utilisation des terrasses Covid, voici la réponse de Teddy VAUVERT.

"Bonjour Mathéo, par ce mail je te confirme que nous allons reconduire pour 2021 le même dispositif que 2020 pour les extensions liées au covid. Cdt"

Bonne Nouvelle.

4. **Questions Diverses**

Collecte des déchets

Nous allons demander à **toutes les personnes** dont la **facture a triplé** depuis ces trois dernières années **de nous communiquer** par mail ces documents pour que nous puissions monter un dossier, repartir à la charge et voir ce que nous pouvons faire pour diminuer cette note.

J'ai contacté également les artisans et commerçants de Sarzeau qui subissent les mêmes augmentations ainsi que le reste de la presqu'île.

Le but, c'est d'inciter tous les commerçants à produire moins de 100 m³ de déchets, le reste étant déposé à la déchetterie pour que la facturation soit sur la taxe foncière et non plus sur une facturation de GMVA.

Une fois que nous aurons suffisamment d'éléments nous prendrons rendez-vous avec les instances compétentes ainsi que la CPME qui est là pour défendre les petites et moyennes entreprises. Un rendez-vous va être demandé à Monsieur le maire pour ce dossier.

5. Une demande a été faite pour l'ouverture des bornes du Port pendant le confinement.

Voici en pièce jointe leur réponse. Pas d'efforts de ce côté. Un autre acteur intervient sur le port du Crouesty c'est la capitainerie.

po/ Hérve DESPATURE

Mattéo RALLO